

LICENCE PROFESSIONNELLE

« Métiers de la santé au travail »

FORMATION EN ALTERNANCE

Sommaire :

Programme pédagogique de la formation	Page 3
Alternance et financement de la formation.....	Page 7
Comment candidater ?.....	Page 9
Contacts.....	Page 10

La mise en place de la Licence Professionnelle « Métiers de la santé au travail » (MeST) répond à un besoin identifié par la Branche Professionnelle pour des personnels techniques et de santé et est confortée depuis la promulgation de la loi du 20/07/2011 relative à l'organisation de la médecine du travail,

L'Art. L. 4622-8 stipule que les missions des services de santé au travail sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de santé au travail comprenant des médecins du travail, des intervenants en prévention des risques professionnels et des infirmiers.

Les Techniciens et les Infirmiers doivent, au-delà de leur propre compétence spécifique, prendre en compte la problématique globale de santé exercée sur le terrain, d'une part par les médecins du travail et d'autre part, par les spécialistes en Santé au travail ayant des compétences médicales, techniques et organisationnelles (ergonomes, ingénieurs sécurité, psychiatres, toxicologues, psychologues, épidémiologistes...). L'amélioration de la prestation passe donc par le renforcement de la prévention primaire en entreprise et le maintien du colloque individuel d'un professionnel de santé avec le salarié.

Le choix d'une licence professionnelle a paru judicieux du fait des métiers visés par la formation, de la problématique d'appropriation d'une culture commune liée à la pluridisciplinarité, ainsi qu'un très fort potentiel d'embauche de la profession à court et moyen termes. Ces nouveaux besoins se déclinent à travers 2 nouveaux métiers :

- Technicien de prévention des risques professionnels

Le technicien HSE analyse les risques professionnels et environnementaux et conseille en matière de prévention dans le cadre de la Santé au Travail. Il effectue des mesures, établit des rapports de résultats, d'analyses et de synthèses. Il formule des propositions en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité en lien avec le médecin du travail et les autres acteurs de la Santé au Travail.

- Infirmier de santé au travail (IST)

La réforme de la santé au travail élargit le champ de compétence infirmier au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Les infirmiers participent aux actions en milieu de travail ; ils mènent des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé.

D'autre part ils participent au suivi individuel de l'état de santé des salariés. Leurs compétences initiales complétées par celles acquises lors de ce diplôme leur permettent de travailler en collaboration pour remplir les missions des Services de Santé au Travail.

I – PROGRAMME PEDAGOGIQUE

		Unités d'enseignement	heures	
S1	UE 1.1	Connaissance de l'entreprise et Santé au Travail	62h	
		IN5MS11	Connaissance de l'entreprise	32h
		IN5MS12	Organisation du système de santé au travail	30h
	UE 1.2	Enseignements scientifiques fondamentaux	92h	
		IN5MS21	Problématiques en santé au travail	32h
		IN5MS22	Risques professionnels	30h
		IN5MS23	Branches professionnelles et spécificités	30h
	UE 1.3	Evaluation des risques et communication	120h	
		IN5MS31	Evaluation des risques professionnels	30h
		IN5MS32	Exposition, métrologie et bio-surveillance	32h
		IN5MS33	Pathologies professionnelles	26h
		IN5MS34	Veille et communication	32h
	UE 1.4	Enseignement d'orientation	138 h	
	Volet Technique	IN5MS61	Analyse de la demande en santé au travail	36h
		IN5MS62	Contexte d'intervention	34h
		IN5MS63	Prévention primaire	34h
IN5MS64		Maintien dans l'emploi	34h	
Volet Santé	IN5MS71	Discours du salarié et facteurs sanitaires	36h	
	IN5MS72	Veille sanitaire et épidémiologie	34h	
	IN5MS73	Education, promotion de la santé	34h	
	IN5MS74	Maintien dans l'emploi	34h	
S2	UE 2.1	Projet tuteuré encadré (150 h environ de travail personnel en entreprise + 8 heures à l'IUT)	150 h	
	UE 2.2	Période en entreprise	37 sem	

Oraux de fin de stage : 16 heures.

- Soit 420 h de présence pour les enseignements
+ 16 heures de présence pour les oraux de fin de stage.

DETAIL DES MODULES :

UE	Disciplines concernées	Compétences attendues
UE1.1	Connaissance de l'entreprise et Santé au travail	
IN5MS11	Organisation et mode de fonctionnement des entreprises	<p>Systèmes socio-économiques</p> <p>Entreprise et emploi.</p> <p>Sociologie du travail et des organisations.</p> <p>Principes du droit du travail</p>
IN5MS12	Organisation du système de santé au travail en France	<p>Acteurs de la Santé au travail : médecin en santé au travail, infirmières de santé au travail et préventeurs des risques professionnels (IPRP, ...) : mission, principes réglementaires et exercice.</p> <p>Les différentes institutions en prévention des risques professionnels (CRAM, ANACT, INRS, IRSN...)</p> <p>Réglementations spécifiques d'hygiène et sécurité en milieu de travail. Accidents du travail et maladies professionnelles</p> <p>Règles d'éthique en santé au travail</p> <p>Santé au travail et santé publique en France</p>
UE1.2	Enseignements scientifiques fondamentaux	
IN5MS21	Problématiques en santé au travail	<p>Toxicologie générale et fondamentale</p> <p>Ergonomie - Physiologie du travail</p> <p>Psychologie du travail</p>
IN5MS22	Risques professionnels	<p>Effets toxiques des principales familles chimiques. Risques CMR</p> <p>Ambiances de travail et contraintes physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, ambiances thermiques, sonores, lumineuses, vibrations, manutentions manuelles ...)</p> <p>Risques biologiques.</p> <p>Facteurs psychosociaux et organisationnels.</p>
IN5MS23	Branches professionnelles et spécificités	<p>Bâtiment et travaux publics</p> <p>Industries des transports et de l'énergie</p> <p>Filière Bois</p> <p>Métiers de la chimie</p> <p>Métiers de la Santé</p> <p>Métiers de l'Agroalimentaire</p>
UE1.3	Evaluation des risques et communication	
IN5MS31	Evaluation des risques professionnels	<p>Bases conceptuelles de l'évaluation des risques</p> <p>Place des différents intervenants dans l'évaluation des risques professionnels</p>
IN5MS32	Exposition, métrologie et bio-surveillance	<p>Méthodes d'évaluation des expositions aux aéro-contaminants</p> <p>Principes de mesure des expositions aux agents physiques (ambiances sonores, vibratoires, lumineuses, thermiques ...), chimiques et biologiques</p> <p>Principes de la surveillance biologique des expositions professionnelles</p> <p>Principes de mesure des expositions aux risques psychosociaux et organisationnels</p>
IN5MS33	Pathologies professionnelles	<p>AT/MP, absentéisme, turnover ...</p> <p>Pathologies professionnelles par organe</p> <p>Cancers professionnels</p> <p>Atteintes à la santé mentale</p> <p>Populations sensibles (femmes enceintes, jeunes, travailleurs vieillissants)</p>
IN5MS34	Veille et communication	<p>Recherche documentaire et sources d'informations scientifiques</p> <p>Principes de lecture critique des articles scientifiques</p> <p>Etapes de la conduite d'un projet</p> <p>Techniques et outils de communication orale et écrite, notamment formation pratique à la prise de parole</p> <p>Outils informatiques de rédaction et de présentation assistée par ordinateur</p>

VOLET TECHNIQUE :

UE	Disciplines concernées	Compétences attendues
UE 1.4	Enseignements d'orientation : Volet technique	
IN5MS61	Analyse de la demande en santé au travail	<p>Identifier le rôle et les missions des différents organismes et partenaires en matière de Santé au Travail</p> <p>Appréhender la problématique de la Santé au Travail en lien avec la démarche (risques, partenaires ...)</p> <p>Analyser la demande d'intervention et de prévention primaire en entreprise à partir des constatations d'un professionnel de santé.</p> <p>Analyser la demande de métrologie à partir des constatations d'un professionnel de santé</p> <p>Définir des critères de priorités.</p>
IN5MS62	Contexte d'intervention	<p>Les actions pour une branche professionnelle et par entreprises</p> <p>La relation SST - entreprise : mandat de l'intervenant extérieur</p> <p>Intervention et secret médical.</p> <p>L'évaluation des risques dans les PME/PMI : articulation avec le document unique</p>
IN5MS63	Prévention primaire	<p>Prévention technique des risques chimiques</p> <p>Prévention technique des risques physiques</p> <p>Prévention technique des risques biologiques</p> <p>Indications et critères de choix des équipements de protections individuelles</p> <p>Principes ergonomiques d'amélioration des conditions de travail</p>
IN5MS64	Spécialisation	<p>Principes fondamentaux des référentiels Santé au Travail et audits</p> <p>Processus opérationnel d'amélioration continue en Santé au Travail</p> <p>Métrologie du risque chimique</p> <p>Spécificités de la mesure des expositions aux agents physiques (ambiances sonores, vibratoires, lumineuses, thermiques ...) et biologiques dans les différentes branches professionnelles</p> <p>Rendu et utilisation des résultats par les différents acteurs du SST</p>

VOLET SANTE :

UE	Disciplines concernées	Compétences attendues
UE 1.4	Enseignements d'orientation : Volet santé	
IN5MS71	Discours du salarié et facteurs sanitaires	Techniques de l'écoute et de l'identification de la souffrance au travers du discours Dépistage et facteurs de prise en charge médicale Prise en charge du handicap et de l'inaptitude Bases conceptuelles et éthiques des notions d'aptitude et d'inaptitude au travail Evaluation clinique des capacités fonctionnelles physiques et psychiques Particularités des travailleurs vieillissants Structures et institutions impliquées dans la prise en charge médico-sociale des personnes en situation de handicap Réglementation sur l'emploi des travailleurs handicapés en entreprise Dispositif de protection sociale des personnes en incapacité de travail Réglementation, diagnostic et principes de prise en charge des problèmes d'addiction (tabac, alcool, drogues)
IN5MS72	Veille sanitaire et Epidémiologie	Epidémiologie et statistiques médicales Médecine basée sur les preuves : critères de prise de décision et incertitudes Principes d'enregistrement et d'analyses de données épidémiologiques Veille sanitaire à différents niveaux Différences entre veille sanitaire, surveillance médicale et étude épidémiologique Principaux réseaux français et européens de veille sanitaire Connaissance du contexte réglementaire de la recherche (loi Huriet, CNIL, ...) et des règles de bonnes pratiques
IN5MS73	Education, Promotion à la santé	Principes de promotion de santé et préservation de la capacité de travail. Principes de l'éducation sanitaire Identification des besoins de santé Principes et outils de la promotion de la santé Planification d'actions de promotion de santé Evaluation du rapport coût - efficacité des actions de promotion de santé
IN5MS74	Spécialisation	Biométrie dans les PME Plans d'urgence dans les PME Connaissance des gestes d'urgence en cas de détresse vitale Rôles et formations des sauveteurs secouristes du travail Principes d'élaboration des protocoles de prise en charge d'urgence Connaissance du rôle propre des infirmières de santé au travail

PERIODE EN ENTREPRISE ET PROJET TUTEUR :

UE	Disciplines	Compétences attendues
UE 2.1	Projet tuteuré	
IN5MS1M	Projet tuteuré	Gérer un projet en équipe. Faire une recherche bibliographique. Choisir et mettre en œuvre les techniques scientifiques nécessaires à l'aboutissement du projet conformément au cahier des charges Présenter les résultats et leur analyse dans un rapport et une soutenance orale.
UE 2.2	Période en entreprise	
IN5MS2M	Période en entreprise	Dans une entreprise en France, ou à l'étranger. Être acteur de la recherche et de la préparation du stage dans le cadre de la construction du projet personnel et professionnel. Présenter les résultats et leur analyse dans un rapport et une soutenance orale en présence si possible des tuteurs professionnels. La maîtrise du sujet traité sera démontrée lors de la discussion.

II - ALTERNANCE ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

La licence professionnelle « Métiers de la Santé au Travail » se fait exclusivement en alternance.

- Elle nécessite de trouver une entreprise partenaire pour proposer un terrain de stage et pour prendre en charge le financement.
- La formation peut être effectuée dans le cadre de la formation continue (FONGECIF, Période de Professionnalisation), ou du retour à l'emploi, ou encore sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Les postes occupés pendant le déroulement de l'année de formation peuvent être des postes d'infirmier ou de techniciens dans des services de santé au travail :

- soit dans des services autonomes d'entreprises privées ou publiques
- soit dans des services interentreprises de santé au travail
- soit dans des services de prévention des collectivités territoriales

Quelques exemples d'entreprises ayant accueilli des étudiants de la LP MeST :

- Services de Santé au Travail Interentreprises :

- Association de Santé au Travail Interentreprises et Artisanat (31)
- SIST des Hautes Pyrénées (65)
- ACISMT Aurillac (15)
- Centre de Santé au Travail en Gascogne (32)
- Service Régional Santé Travail Transport (31)
- Association de Santé au Travail du Lot (46)
- ...
- ...
- ...

- Services autonomes de santé au travail :

- AIRBUS (31)
- France Telecom
- Baron de Rothschild (33)
- CHU Montpellier (34)
- Pierre Fabre (32)
- Toray Carbon Fibers (64)
- Institut Claudius Regaud (31)
- SNCF
- SEB
- ...
- ...
- ...

- Institutions :

- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers (32)
- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique (44)
- Conseil Général des Hautes Pyrénées (65)
- ...
- Conseil Général du Gers (32)
- Mairie de Toulouse (31)
- ...
- ...

Pour toute information concernant le financement de la formation, la formation continue, les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage :

**Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Paul Sabatier
(cf. contacts en fin de document)**

CALENDRIER :

Durée de la formation : du lundi 29 septembre 2014 au vendredi 4 septembre 2015
Date et lieu de la soutenance : 3 et 4 septembre 2015 à Auch

La formation au sein de l'université comporte 12 semaines d'enseignements, pour un total de **420 heures** réparties comme suit :

- La formation commune comprend 3 Unités d'Enseignement (UE 1.1, UE 1.2 et UE1.3) pour un total de **274 heures**
- La formation d'orientation, spécifique aux techniciens d'un côté, aux soignants de l'autre sur une Unités d'Enseignement (UE 1.4) pour un total de **138 heures**
- Projet encadré : **8 heures**

Il faut y ajouter des oraux de fins de stages, sur 2 journées supplémentaires en septembre 2015, pour un total de **16 heures**.

La formation au sein de l'entreprise représente un volume de 37 semaines.

Les 12 semaines à l'IUT sont réparties selon le calendrier suivant :

Rythme alternance 2014-2015 - Licence professionnelle Métiers de la Santé au Travail (MeST)														
IUT (12 semaines)														
Entreprise (37 semaines)														
	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	2015	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015
1	L	M	S	L	1	J	D	D	M	V	L	M	S	M
2	M	J	D	M	2	V	L	L	J	S	M	J	D	M
3	M	V	L	M	3	S	M	M	V	D	M	V	L	J ORAUX
4	J	S	M	J	4	D	M	M	S	L	J	S	M	V ORAUX
5	V	D	M	V	5	L	J	J	D	M	V	D	M	S
6	S	L	J	S	6	M	V	V	L	M	S	L	J	D
7	D	M	V	D	7	M	S	S	M	J	D	M	V	L
8	L	M	S	L	8	J	D	D	M	V	L	M	S	M
9	M	J	D	M	9	V	L	L	J	S	M	J	D	M
10	M	V	L	M	10	S	M	M	V	D	M	V	L	J
11	J	S	M	J	11	D	M	M	S	L	J	S	M	V
12	V	D	M	V	12	L	J	J	D	M	V	D	M	S
13	S	L	J	S	13	M	V	V	L	M	S	L	M	D
14	D	M	V	D	14	M	S	S	M	J	D	M	V	L
15	L	M	S	L	15	J	D	D	M	V	L	M	S	M
16	M	J	D	M	16	V	L	L	J	S	M	J	D	M
17	M	V	L	M	17	S	M	M	V	D	M	V	L	J
18	J	S	M	J	18	D	M	M	S	L	J	S	M	V
19	V	D	M	V	19	L	J	J	D	M	V	D	M	S
20	S	L	J	S	20	M	V	V	L	M	S	L	J	D
21	D	M	V	D	21	M	S	S	M	J	D	M	V	L
22	L	M	S	L	22	J	D	D	M	V	L	M	S	M
23	M	J	D	M	23	V	L	L	J	S	M	J	D	M
24	M	V	L	M	24	S	M	M	V	D	M	V	L	J
25	J	S	M	J	25	D	M	M	S	L	J	S	M	V
26	V	D	M	V	26	L	J	J	D	M	V	D	M	S
27	S	L	J	S	27	M	V	V	L	M	S	L	J	D
28	D	M	V	D	28	M	S	S	M	J	D	M	V	L
29	L RENTREE	M	S	L	29	J	D	D	M	V	L	M	S	M
30	M	J	D	M	30	V	L	L	J	S	M	J	D	M
31	V	L	M	M	31	S	M	M	D	V	L	L	M	M

III – COMMENT CANDIDATER A LA LP MeST ?

Les candidats à la licence professionnelle « Métiers de la Santé au Travail » doivent être titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplômes de niveau Bac+2 du domaine scientifique (DUT, BTS et L2)

Exemples :

DUT Hygiène Sécurité Environnement

DUT Mesures Physiques

DUT Génie Biologique

L2 Sciences de la vie et de la santé

L2 Chimie-Physique-Biologie-Santé

...

Ⓞ Si vous êtes titulaire d'un autre diplôme, et ne disposez pas des pré-requis scientifiques (biologie et chimie fondamentales, physique, mathématiques), vous pouvez suivre une année universitaire de remise à niveau :

L1 Sciences, Technologie, Santé (parcours Chimie-Biologie-Physique-Santé)

Université Paul Sabatier (http://www.ups-tlse.fr/DDSTS0_71/0/fiche_formation/&RH=WEB)

Année préparatoire d'insertion dans les licences scientifiques (APILS)

Université de Pau et des Pays de l'Adour (<http://web.univ-pau.fr/plaquettes/Licences/APILS.pdf>)

Les candidatures à une inscription en Licence Professionnelle se font sur le site internet des IUT Midi-Pyrénées : <http://www.iut-mpy.net>

- **A partir du 1^{er} mars 2014**
- **Avant le 31 mai 2014**

Suite à cette pré-candidature, vous devrez constituer un dossier à nous retourner avant le 5 juin 2014 (le détail des pièces à joindre vous sera communiqué lors de votre inscription sur le site internet).

Les admissions seront publiées sur le même site internet à partir du 20 juin 2014.

- Les candidats admis sur liste principale devront confirmer leur inscription.
- Les candidats sur liste d'attente pourront être appelés en fonction des désistements sur la liste principale.

IV – CONTACTS

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Chef de département HSE :

Valérie LETISSE e-mail : valerie.letisse@iut-tlse3.fr Tél : 05 62 61 63 13

Co-responsables de la licence professionnelle :

Paolo CRIVELLARI e-mail : paolo.crivellari@iut-tlse3.fr Tél : 05 62 61 73 63

Jean Marc SOULAT e-mail : soulat.jm@chu-toulouse.fr Tél : 05 61 77 77 67

Chargée de formation et de suivi pédagogique :

Juliette GHYSEL e-mail : juliette.ghysel@iut-tlse3.fr Tél : 05 62 61 73 55

Référente Projets Tuteurés, Projets de Fin d'Etudes, Recrutement, VAE / VA85 :

Catherine HIGOUNENC e-mail : catherine.higounenc@univ-tlse1.fr Tél : 06 74 21 91 55

Secrétariat du département HSE :

Chrystel SOUFFARES e-mail : christel.souffares@iut-tlse3.fr Tél : 05 62 61 73 50

MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE (MFCA)

Contrat de professionnalisation et d'apprentissage

Karine ORTYL e-mail : karine.ortyl@univ-tlse3.fr Tél. : 05 61 55 87 27

Formation continue

Laetitia SOULE e-mail : laetitia.soule@univ-tlse3.fr Tél. : 05 61 55 87 00